

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE TROIS BASSINS

ARRONDISSEMENT DE SAINT PAUL

CANTON DE SAINT LEU

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 17 mars 2022

OBJET : AFFAIRE N° 04

**Bilan des transactions foncières de
l'EPFR pour 2021**

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Dix-Sept Mars, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 17h30, puis procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

PRESENTS

M. AURE Fabien (2^{ème} Adjt) - Mme ABSYTE Brigitte (3^{ème} Adjt) -
M. VAITY Bruno (6^{ème} Adjt) - Mme JANNIN Jocelyne (7^{ème} Adjt) -
M. M'BAJOURMBE Bryan (8^{ème} Adjt) - Mme HOARAU Gertrude -
M. LIN KWANG Joseph - Mme ZITTE Danielle - Mme FLORESTAN
Nadine - Mme DE LAVERGNE Agathe - M. ZEPHIR Jackson -
Mme AURE Jacqueline - M. LEBON Eddie - Mme FURCY Florelle -
M. BOURGOGNE Pierre - M. SADEYEN Frédéric - M. POTHIN Joseph -
M. MAURIN Jorris - Mme RAMANY Nathalie - Mme FRUTEAU
Nadège - Mme FAIN Marie Yveline.

EXCUSEES

Mme SANDANCE Chantal (Procuration donnée à Mme HOARAU
Gertrude)
Mme DEPEHI Bernadette

ABSENTS

M. FONTAINE Christopher - M. RAMAKISTIN Roland - M. AURE
Yves - M. CLAIN Patrick - Mme VAITY Cathy.

NOTA : Le Maire soussigné certifie
que le compte rendu de cette
délibération a été affiché le
22 mars 2022, que la convocation a
été faite le 10 mars 2022 et que le
nombre de membres en exercice étant
de 29 le nombre de membres présents
est de 22.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut
valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à
l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20220317-de-17032022-04-DE
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

Le Maire expose :

En application de l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est porté à votre information en annexe les tableaux récapitulatifs des transactions foncières réalisées par l'EPF Réunion sous convention sur le territoire de la commune au cours de l'année 2021.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, prend acte du bilan des transactions foncières réalisées par l'EPF Réunion sous convention sur le territoire de la commune au cours de l'année 2021.

Pour extrait certifié conforme


Le Maire
Daniel PAUSE

Le Maire, informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20220317-de-17032022-04-DE
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

ETAT DES ACQUISITIONS REALISEES PAR L'EPFR
(en application de l'art. L2241-1 du CGCT)

Commune de	Trois-Bassins
Année	2021

N° de convention	Date d'acquisition	Référence cadastrale	Ex-proprétaire	Mode acquis	Repreneur	Surface (en ha)	Valeur (en €)	Subvention obtenue de l'EPCI
23 20 03	26/07/2021	AH 96-98-1593	Cts GRONDIN (PRP COM)	amiable	Commune	0ha17a12ca	119 000,00 €	- €
23 21 01	19/10/2021	AH 712	PAVOT Benjamin Jean Idriss ANDERES Emmanuelle epse BOURGADE	Préempt rév. de prix	Commune	0ha06a27ca	36 000,00 €	- €
23 21 03	26/07/2021	AH 1251		amiable	Commune	0ha04a41ca	79 200,00 €	- €
Total général						0ha27a80ca	234 200,00 €	- €

ETAT DES RETROCESSIONS REALISEES PAR L'EPFR
(en application de l'article L. 2241-1 du CGCT)

Edition du 04/01/2022

Commune	Trois-Bassins
Année	2021

N° de convention	Date rétrocession	Référence cadastrale	propriétaire initial	Repreneur	Destination du foncier rétrocedé	Surface rétrocedée	Valeur de la rétrocession	Subvention de l'EPCI	Subvention SRU de l'EPFR
23 12 02	17/05/2021	AK 1209	BEGUE Patricia	Commune	réserve foncière LT	0ha09a69ca	116 000,00 €	- €	- €
23 18 01	21/12/2021	AH 893	SAFER	SHLMR	Logements	0ha85a34ca	697 850,00 €	- €	- €
23 18 02	21/12/2021	AH 1679 (AH 81p)	Commune (prp Cts PAYET - RAUX)	SHLMR	Logements	0ha23a64ca	135 000,00 €	- €	- €
Total général						1ha18a67ca	948 850,00 €	- €	- €

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20220317-de-17032022-04-DE
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022